

les Isles Britanniques, & leur fit esperer de leur donner bienôt de nouveaux emplois.

1699.

III. La répugnance que le Roi Guillaume avoit de se confier à la seule garde des troupes Angloises, l'obligea de faire une nouvelle & dernière tentative pour tâcher d'engager le Parlement à lui laisser au moins les Gardes H. Angloises, qu'il conservoit en Angleterre depuis plusieurs années: ce Prince envisageoit les Anglois comme une Nation remuante, ce qui s'étoit passé sous les Regnes des Rois Jaques premier & second lui faisoient croire qu'ils n'avoient embrassé ses intérêts, & mis avec tant de précipitation la Couronne Britannique sur sa tête que par un effet de la legereté & de l'humeur turbulante de la Nation: que sur le moindre soupçon que le peuple viendroit à concevoir de sa conduite, & de ses liaisons avec les Nations étrangères, on ne manqueroit pas de lui en faire un crime capital, & peut-être d'en prendre occasion de le faire descendre du Trône, avec autant de précipitation qu'on en avoit fait paroître à l'y faire monter.

*Crainte & défiance du Roi Guillaume envers les Anglois.*

Je ne sçai si cette crainte & cette défiance étoit bien ou mal fondée; mon dessein n'est pas de l'aprofondir, ni d'alléguer toutes les raisons qu'on débitoit en ce tems-là, tant en Hollande qu'ailleurs, pour leur donner au moins, une couleur de vérité: mais je fais bien certainement qu'après que la proclamation pour congédier l'Armée, eut été publiée, le Roi fit agir sous main, ses créatures pour gagner les Membres de la Chambre basse, afin qu'elle

*Demandes qu'il fit aux Communes, qui lui sont refusées.*